

M. POULIOT: L'honorable député veut-il bien parler plus distinctement et pas aussi vite, et je serai heureux de lui répondre. Veut-il avoir la bienveillance de répéter ce qu'il a dit?

M. LOUCKS: Voici ma question. Si l'on songe que 98 p. 100 de nos produits primaires sont consommés au Canada, à l'exception du blé et du fromage—je tiens mon renseignement du Bureau de statistique—comment l'honorable député peut-il dire que le tarif ruine le marché domestique?

M. POULIOT: Je vais répondre à l'honorable député, bien que je ne sois pas cultivateur, mais je veux d'abord lui dire une chose. Je me rappelle distinctement que dans son premier discours, à la session de 1930 ou celle de 1931, il a déclaré que si le programme de son Gouvernement n'était pas dans l'intérêt du pays, il s'y opposerait, et depuis il a été aveuglé au point de ne pas voir le désastreux effet des mesures ministérielles. Il est donc passablement difficile de discuter la question avec lui.

M. LOUCKS: Répondez à la question.

M. POULIOT: Notez bien, monsieur le président...

M. LOUCKS: Vous n'avez pas répondu à la question.

M. POULIOT: Ce que je viens de dire n'est qu'une observation préliminaire, mais j'ai vu l'honorable député faire un signe de tête lorsque j'ai fait allusion à son discours, et j'ai remarqué son indépendance en paroles, mais non en réalité. Pour revenir à sa question, je lui demanderai de se reporter au hansard du 6 juin 1934. Il y trouvera la diminution de la consommation domestique des produits agricoles; c'est public. Ce n'est pas tout. J'ai demandé plusieurs fois au ministre de l'Agriculture de m'expliquer la diminution de la consommation au pays des produits de la ferme, mais il n'a pas répondu. Chaque fois que je lui ai posé cette question, il m'a répondu qu'il me renseignerait le lendemain, et j'ai attendu patiemment jusqu'à ce qu'il m'eût dit que le premier ministre était trop occupé pour examiner ce sujet. Telle est la réponse que j'ai reçue de l'honorable ministre. Lui ayant mentionné cela un jour, il s'est levé pour me déclarer que ce n'était pas exactement ce qu'il voulait dire. Je lui ai répliqué que j'avais cité ses paroles aux électeurs du comté de Russell, dans cette bonne vieille province d'Ontario, en ajoutant que si le ministre de l'Agriculture avait dit la vérité ils auraient dû forcer le premier ministre à démissionner, et que s'il n'avait

pas dit la vérité, c'est le premier ministre qui aurait dû lui demander d'offrir sa démission. Ces paroles furent applaudies par l'immense assemblée. Eh bien! voici ma réponse à l'honorable député de Rosetown (M. Loucks), lui qui se déclare indépendant, mais qui a été esclave depuis 1930. Il ne peut que faire de folles interruptions lorsque les honorables députés parlent de problèmes qui intéressent les cultivateurs du pays. De temps à autre, nous entendons ses "quacks, quacks, quacks". Il ne raisonne pas; il est aveugle. Je le regrette pour lui. De plus, bien que je ne sois pas cultivateur, je consacre mon temps et ce que j'ai de meilleur en moi à chercher des renseignements pour venir en aide à ces infortunés cultivateurs qui sont encore leurrés par cette loi de l'organisation du marché.

M. LOUCKS: Appuyez cette mesure; voilà la réponse.

M. POULIOT: Comment l'honorable député pourrait-il l'expliquer à ses électeurs, lui qui n'en comprend pas un mot? Il a demandé: "Et la vente du blé?" A-t-il pu répondre quand nous lui avons demandé s'il n'était pas un de ceux qui ont dit aux cultivateurs de ne pas vendre leur blé en 1930, les assurant qu'ils obtiendraient de plus hauts prix. Cela a été dit dans toutes les provinces des Prairies par plusieurs membres des Fermiers-Unis de l'Alberta, par plusieurs membres de son parti. Quel a été le résultat? Le résultat est que les coopératives ont encore leurs élévateurs pleins de grain. Nous avons entendu parler de contingentement, mais, le moment venu, nous avons appris qu'il n'y avait pas de contingentement sur le blé. Nous l'avons appris cet après-midi du premier ministre lui-même. Et que dire de ses discours en Angleterre et du reste? Nous nous écartons maintenant de la question, mais nous l'avons fait pour répondre à l'honorable député.

Revenons à la loi d'organisation des marchés. Pourquoi la loi de l'organisation des marchés a-t-elle été présentée? Est-ce pour venir en aide au cultivateur dans sa détresse? Non, monsieur le président. Elle a été présentée parce que l'opposition se plaignait que le Gouvernement en faisait rien pour le cultivateur depuis qu'il était au pouvoir. C'est alors que le Gouvernement a chargé ses scribes d'écrire des séries de stupidités, de rédiger ces prétendues lois. Et ils vont ensuite dire aux cultivateurs: "Voyez comme nous vous aidons; nous sommes une vraie bénédiction pour vous; nous allons vous conduire dans la terre promise." Nous savons bien ce qui en est. Ce n'est qu'une farce. C'est un bluff. Il n'y a rien au fond de cela. S'il y avait là quelque chose